

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

**Procès-verbal de la séance ordinaire** du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **10 avril 2018 à 20h03**, sous la présidence de madame Julie Lemieux, mairesse.

Étaient présents les conseill(e)r(e)s: M. Steven Strong-Gallant  
Mme Isabelle Paré  
M. Réjean Sauvé  
Mme Aline Nault  
M. Willy Mouzon

Était absent le conseiller : M. Alexandre Zalac (absence motivée)

Mme Louise Sisle Héroux, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

---

Avant de débiter la séance, Madame la Mairesse souhaite la bienvenue à l'assemblée.

**ADMINISTRATION**

**60-04-18**

**Ouverture de la séance**

Il est proposé par M. Steven Strong-Gallant, appuyé par Mme Aline Nault et résolu de procéder à l'ouverture de la séance ordinaire du mois d'avril 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**61-04-18**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Steven Strong-Gallant, appuyé par M. Willy Mouzon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**62-04-18**

**Adoption du procès-verbal de la séance du 13 mars 2018**

Il est proposé par M. Steven Strong-Gallant, appuyé par Mme Aline Nault et résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Correspondance**

**63-04-18**

**Re : Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges 2018**

Il est proposé par M. Steven Strong-Gallant, appuyé par M. Willy Mouzon et résolu de faire l'acquisition d'un billet à 25,00 \$ et que la municipalité contribue à cette campagne de financement pour un montant de 100,00 \$. Que cette dépense soit prélevée au poste budgétaire (02-190-00-971).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**64-04-18**

**Re : Marche pour la Fondation de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges**

Il est proposé par Mme Aline Nault, appuyé par M. Steven Strong-Gallant et résolu que la municipalité contribue à cette campagne de financement pour un montant de 100,00 \$. Que cette dépense soit prélevée au poste budgétaire (02-190-00-971).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**65-04-18**

**Re : Autorisation de virements de crédit**

Il est proposé par M. Réjean Sauvé, appuyé par M. Steven Strong-Gallant et résolu que la directrice générale soit par la présente autorisée à procéder à un virement de crédit nécessaire aux postes budgétaires suivants :

Un montant de **1000.00 \$** soit transféré du poste budgétaire (02-701-21-349) «AUTRES - ÉVÉNEMENTS» au poste budgétaire (02-701-21-640) «Pièces, Acc. QUINC – CENTRE SOCIOCULTUREL».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**66-04-18**

**Re : Affectation des dépenses d'élection**

Il est proposé par Mme Isabelle Paré, appuyée par M. Willy Mouzon et résolu que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Louise Sisle Héroux soit par la présente autorisée, tel que prévu au budget 2017, d'affecter les surplus affectés d'une somme de 2 000 \$ pour les salaires d'élection et une somme de 1750 \$ pour la fourniture d'élection aux dépenses d'élection effectuée en 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**67-04-18**

**Formation administration**

Les membres du conseil ayant voté, il est proposé par M. Réjean Sauvé, appuyé par Mme Aline Nault et résolu que la directrice générale soit par la présente, autorise à émettre un chèque à l'ordre de l'ADMQ au montant de 181,14 \$ toutes taxes en sus et de procéder à l'inscription d'un dîner conférence qui se tiendra le 13 juin 2018 lors du Congrès à Québec et ayant pour thème « Rôles et responsabilités élus et DG». Que cette dépense soit prélevée au poste budgétaire (02-130-00-454).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**FINANCES**

**Dépôt des états financiers de l'exercice 2017**

Le conseil municipal reconnaît le dépôt des états financiers 2017 complétés par la firme Goudreau Poirier, comptables agréés.

**68-04-18**

**Renouvellement du mandat de la firme Goudreau Poirier pour 2018**

Il est proposé par M. Steven Strong-Gallant, appuyé par Mme Isabelle Paré et résolu de reconduire le mandat de vérification comptable avec la firme Goudreau Poirier, comptables agréés, pour l'année 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Dépôt du rapport des dépenses du directeur général en vertu de la délégation de compétence**

Une copie du rapport de Mme Louise Sisle Héroux, directrice générale, est déposée au conseil.

**69-04-18**

**Comptes à payer**

Il est proposé par M. Réjean Sauvé, appuyé par Mme Isabelle Paré et résolu d'approuver la liste des comptes à payer, pour un montant total de **14 962,91 \$**, dont les numéros de chèques ou de transactions sont les suivants :

|   |                            |
|---|----------------------------|
| Chèques nos C1800092 à C1800104             | <b>6 849,35 \$</b>         |
| Paiement AccèsD (L) L1800030 à L1800033     | <b>389,70 \$</b>           |
| Chèques de salaires nos D1800046 à D1800058 | <b>7 723,86 \$</b>         |
| <b>GRAND TOTAL</b>                          | <b><u>14 962,91 \$</u></b> |

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**70-04-18**

**Mandat pour des services juridiques pour le Centre socioculturel**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a acquis une église aux fins d'y établir un centre communautaire;

**CONSIDÉRANT** que les travaux de rénovation et de modification du bâtiment ont été réalisés, mais comportent des lacunes importantes;

**CONSIDÉRANT** qu'un recours a été entrepris contre l'entrepreneur général ayant réalisé et supervisé les travaux;

**CONSIDÉRANT** qu'un nouveau recours doit être entrepris contre l'architecte ou son cabinet pour des manquements lors de la surveillance des travaux;

**CONSIDÉRANT** que les services juridiques qui seront requis dans le recours contre l'entrepreneur général et la caution n'excéderont pas trente-cinq mille dollars (35 000,00 \$), taxes et déboursés en sus;

**CONSIDÉRANT** que les services juridiques requis dans le recours contre l'architecte n'excéderont pas trente-cinq mille dollars (35 000,00 \$), taxes et déboursés en sus;

**PROPOSÉ PAR : Mme Aline Nault**

**APPUYÉ PAR : M. Steven Strong-Gallant**

**IL EST RÉSOLU :**

D'autoriser le recours contre l'architecte qui œuvrait au dossier;

De confirmer la poursuite des deux (2) recours afin que la municipalité puisse être pleinement indemnisée pour les dommages subis suite aux lacunes et déficiences affectant le centre communautaire et de confirmer le mandat confié à Municonseil Avocats Inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**71-04-18**

**Autorisation d'achat d'un comptoir pour le rangement**

**CONSIDÉRANT** le manque d'armoire et de placard au Centre socioculturel;

Il est proposé par M. Réjean Sauvé, appuyé par Mme Isabelle Paré et résolu de rembourser la conseillère, Mme Aline Nault, pour l'achat d'un comptoir avec rangement et d'autoriser la directrice générale de lui émettre un chèque de 569.99 \$ toutes taxes en sus. Que cette dépense soit prélevée au poste budgétaire (02-701-21-640).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**GESTION DU TERRITOIRE**

**72-04-18**

**Demande de dérogation mineure – 918 route Principale**

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires du 918 route Principale demande une dérogation mineure pour rendre conforme l'emplacement de la résidence face au garage de bois d'un

étage (voir certificat de localisation Minute 17585 préparé par M. Claude Bourbonnais a.g. le 2018-03-26);

**CONSIDÉRANT QU'**un permis à déjà été délivré (permis #06-47 le 15 août 2006) par la municipalité pour agrandir la résidence ;

**CONSIDÉRANT QUE** le garage situé trop près de la résidence était déjà érigé lors de la demande du permis #06-47 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux d'agrandissement de la résidence ont été effectués de bonnes fois et conformément aux plans fournis à la demande du permis délivré ;

Il est proposé par M. Réjean Sauvé, appuyé par Mme Aline Nault et résolu de ne pas exiger les frais d'étude pour la demande de dérogation mineure, soit un montant de 500.00\$, tel qu'exigé à l'article 10 du Règlement numéro 93-8 relatif aux dérogations mineures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **73-04-18**

#### **Demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV**

Il est proposé par M. Steven Strong-Gallant, appuyé par Mme Isabelle Paré et résolu que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur prendre charge de la demande subvention du projet afin que nous puissions bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV.

**QUE** soit confirmé l'engagement de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, le tout tel que stipulé au plan de présentation du projet;

**QUE** la municipalité de Très-Saint-Rédempteur désigne Mme Louise Sisle Héroux, directrice générale de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur comme personne autorisée à agir pour la Municipalité et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **74-04-18**

#### **Acceptation de la soumission pour le fauchage des rues et des sentiers**

Il est proposé par M. Steven Strong-Gallant, appuyé par Mme Aline Nault et résolu d'accorder le contrat de fauchage pour la saison estivale 2018, pour deux coupes aux abords des routes municipalisées et des sentiers (juin et août), à la compagnie «**Les entreprises Agropius inc.**» pour un montant de 5900 \$ toutes taxes en sus. Que cette dépense soit prélevée au poste budgétaire 02-701-50-532.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **75-04-18**

#### **Demande d'aide financière «Petite voirie» - Programme PAARRM**

**CONSIDÉRANT QU'**il est devenu nécessaire d'effectuer des travaux d'asphaltage à plusieurs endroits sur le territoire de Très-Saint-Rédempteur et que les rues suivantes nécessiteront des investissements majeurs (*les rues des Colibris, des Frênes, des Hérons, rue Martin, des Mélèzes, des Merles, des Hérons, des Orioles, rue Oscar McDonnell, chemin des Pommiers-Fleuris, chemin du Ruisseau, chemin Saint-Henri, chemin des Sapins et chemin des Sources*).

Il est proposé par M. Steven Strong-Gallant, appuyé par M. Willy Mouzon et résolu qu'une demande d'aide financière d'un montant de 35 000.00 \$ soit adressée à madame Lucie Charlebois, députée de Soulanges, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM), afin que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur puisse effectuer des travaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**76-04-18**

**Appel d'offres sur invitation - travaux printaniers de voirie**

**CONSIDÉRANT** les dommages causés par le dégel et les pluies abondantes que nous avons reçues ce printemps;

Il est proposé par M. Steven Strong-Gallant, appuyé par M. Willy Mouzon et résolu à l'unanimité de procéder à une invitation de trois firmes pour des travaux nécessaires principalement sur les rues : chemin des Pommiers-Fleuris, des Colibris, des Hérons, Oscar McDonnell, des Frênes, des Orioles, des Roselins, des Sapins, des Cyprès, des Frênes, chemin du Ruban et de la montée Primeau.

**Que** les coûts liés à l'achat d'asphalte et de pierre soient affectés au poste budgétaire 02-320-00-620.

**Que** les travaux nécessitant le remplissage de trous d'asphalte ou de pierre soient réalisés par la firme au plus bas coût horaire. Que le montant net de ces dépenses soit affecté au poste budgétaire (02-320-00-531).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Points d'information**

1. Dimanche 22 avril 2018, de 9 h à midi, café-rencontre sous le thème «La sécurité... l'affaire de tous!»

**Période de questions**

**77-04-18**

**Levée de la séance**

Il est proposé par M. Steven Strong-Gallant, appuyé par Mme Isabelle Paré et résolu de lever la séance à 20 h 09.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 20 h 09.

---

Julie Lemieux, mairesse

---

Louise Sisle Héroux, directrice  
générale et secrétaire-trésorière